



HAL
open science

“ “s’il n’eût été muet de naissance, comme le disait son maître, il eût aboyé” : L’hétérogénéité montrée et les modalisations du discours autre dans Mauprat de G. Sand ”,
Narjoux Cécile

► **To cite this version:**

Narjoux Cécile. “ “s’il n’eût été muet de naissance, comme le disait son maître, il eût aboyé” : L’hétérogénéité montrée et les modalisations du discours autre dans Mauprat de G. Sand ”, L’information grammaticale, 2020. hal-03959981

HAL Id: hal-03959981

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03959981>

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« s'il n'eût été muet de naissance, comme le disait son maître, il eût aboyé » : l'hétérogénéité montrée et les modalisations du discours autre dans *Mauprat* de G. Sand

Cécile Narjoux, Sorbonne-Université, STIH

Étonnamment, Sand, lorsqu'elle reprend *Mauprat* pour l'adapter au théâtre en 1853, affirme dans la préface de la pièce que « l'histoire » du roman faisait « peu discourir » ses personnages :

Racontée à la première personne par le héros de l'aventure, cette histoire montrait et décrivait bon nombre d'autres personnages et les faisait peu discourir. Ceux-là ne s'exprimaient pas eux-mêmes : on ne les entendait qu'à travers la narration nécessairement monotone de Bernard ; et Bernard, lui-même, nous disait souvent qu'il renonçait à nous traduire le langage de Patience ou les réticences de Marcasse, les sermons de M. Aubert ou les vivacités du chevalier.¹

Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer quelques lignes plus loin que *Mauprat* est « un roman qu'on avait trouvé dramatique (puisque vingt personnes m'avaient demandé l'autorisation de le transporter au théâtre) ». Il y a une oralité appelante dans le roman, invitant à la transposition générique au théâtre. On peut supposer qu'elle ne passe pas que par la présence d'une unique voix narrative et *dramatique*, et qu'elle se manifeste aussi dans l'omniprésence des voix autres et dans le fait que Bernard de Mauprat, dans le roman, n'absorbe pas tant le discours autre que le dit sa créatrice, mais au contraire le *représente*.

Le système énonciatif de *Mauprat*² repose sur un double enchâssement. L'instance narrative première est ce « *petit* jeune homme » (p. 39), le narrateur, dont on sait qu'il est natif de la région de la Varenne, que sa profession fait de lui quelqu'un d'« observateur et narrateur », et qu'il s'est rendu avec un ami chez Bernard de Mauprat pour entendre son histoire fameuse – celle d'une rédemption pour l'amour d'une femme, Edmée de Mauprat. Cette instance narrative « envoi[e] » (p. 37) à son éditeur ? à son lecteur ? le récit à la première personne (P1) que lui a donc fait de son histoire Bernard la semaine précédente « après le dîner » (p. 38).³ C'est une figure d'écrivain mais sans assimilation plus précise à l'auteur. Il s'efface donc pour rendre compte du récit de Bernard, à la P1. On peut parler d'énonciations gigognes des discours rapportés : le cadre énonciatif le plus discret, mis en place dans le préambule, est celui du discours premier (ou discours citant) du « *petit* jeune homme » qui enchâsse donc et présente comme second (ou discours cité) le discours du vieux Bernard, âgé de « pas moins de quatre-vingts ans » (p. 37), qui en est l'énonciateur, avec la formule initiale : « puis il commença son récit en ces termes » (p. 39).

Le discours second qu'est le récit assumé par Bernard de Mauprat et adressé, donc, au « *petit* jeune homme » et à son ami, voit son système énonciatif explicité dès ses premières lignes par

¹ Texte en ligne : https://fr.m.wikisource.org/wiki/Mauprat_%28Th%C3%A9%C3%A2tre%29.

² George Sand, *Mauprat*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 1981.

³ Sur « la nature de l'identité de ces instances construites et proposées », la fictionnalisation du métadiscours et « la voix » comme « un effet de fiction », cf. Bordas, 2004.

l'usage de la P1 et de la P5 (« **vous** ne demeurez pas loin », « **je** n'ai pas besoin de **vous** en faire récit », p. 41), et souligné tout au long du récit (par exemple, « quand **je vous** ai dit que l'instruction manqua à Patience », p. 61). La fin du récit révèle un élargissement de sa visée – il y a là de la morale du conte⁴ – par l'entremise d'une P5 générique qui englobe tous les « jeunes gens », au delà des deux interlocuteurs de Mauprat :

(3) S'il y a quelque chose de bon et d'utile dans ce récit, profitez-en, jeunes gens. Souhaitez d'avoir un conseiller franc, un ami sévère ; et n'aimez pas celui qui vous flatte, mais celui qui vous corrige. (p. 432)

Mais au sein de cet espace énonciatif récursif, nous avons d'autres discours – troisièmes, pourrait-on dire – rapportés, ceux attribués aux personnages qui font l'histoire de *Mauprat* et diversement pris en charge par L1/E1. Ce discours troisième est lui-même parfois porteur d'un niveau supplémentaire de discours enchâssé comme ici, alors marqué par l'italique auctoriale :

(4) – Encore, s'il était coiffé ! reprit la duègne ; mais jamais on n'a pu le faire consentir à se laisser poudrer. Saint-Jean m'a dit qu'au moment où il avait approché la houppe de sa tête il s'était levé furieux en disant : *Ah ! tout ce que vous voudrez, excepté cette farine-là. Je veux pouvoir remuer la tête sans tousser et éternuer.* Dieu ! quel sauvage ! (p. 138)

À ce système énonciatif gigogne, il faut associer l'insistance constante sur le dire dans un récit qui fait la part belle au dialogue⁵, ainsi qu'en témoigne l'isotopie verbale abondante (quelque 780 occurrences de *dire* sous toutes ses formes, 200 de *paroles*, 79 de *mots*...). Au demeurant, ce verbe est employé à plusieurs reprises de manière « emphatique » – emphatique « dans la mesure où l'on est déjà responsable de son dire » (Rey-Debove, 1997 : 215) – c'est-à-dire au présent et à la P1, pour renforcer l'assertion, lorsque la parole se veut être définitive et souvent en contradiction avec l'opinion commune, comme en (5) et (6), où le pronom « moi », disjoint, redoublant emphatiquement le poste syntaxique sujet, signale un positionnement antagoniste :

(5) **Je dis que** vous êtes fou ! (p. 354)

(6) **Je dis**, moi, **que** les blessures vont mal, et que la tête va mieux qu'on ne dit. (p. 380)

Y est remarquable le fait que le verbe *dire* à la P1 introduit une complétive, marquant le discours indirect. Autrement dit, le discours est absorbé, repris en charge ou ré-assumé par son locuteur même (d'ordinaire, on rapporte pour les absorber les paroles d'autrui). Ces formules soulignent donc la conscience vive qu'ont les locuteurs de la force de leur acte de langage assertif, qui donne pour « vraie » leur assertion. Parler est un acte qui engage et un acte d'autorité.

Si la parole doit se poser avec cette « insistance rhétorique » (Rosier, 2008 : 127), c'est que les obstacles à la communication sont nombreux, comme en témoignent les fréquentes négations qui entourent l'activité locutoire – « sans pouvoir proférer une parole » (p. 355), « Il me fut impossible de répondre un mot. (p. 127) – ou encore l'isotopie d'une parole laborieuse, « dépourvue de sens » (p. 85), « confuse » et « balbuti[ée] » (p. 130) ... Au même titre que sont nombreux les obstacles à la « parole vraie ». Edmée, et c'est le point de départ de l'évolution de Bernard, lui avait demandé de « changer de langage » :

⁴ Voir Vierne, 1996.

⁵ *Id.*

(58) Je ne vous appartiendrai jamais, répondit-elle, avec une froideur de plus en plus glaciale, si vous ne changez pas de langage, de manières et de sentiments. (p. 163)

Actes et paroles doivent donc pleinement coïncider dans ce qui s'énonce comme un rêve de performativité créatrice, toute biblique, à l'exact opposé de ce que les salons parisiens de la Régence donnent à voir au protagoniste :

(59) [...] jamais on ne vit tant de grave babil, tant de maximes creuses, tant de sagesse d'apparat, tant d'inconséquences entre les paroles et la conduite, qu'il s'en débita à cette époque parmi les castes soi-disant éclairées (p. 220)

Aussi, la question de la « parole vraie », de la parole juste et comme « à cœur », est-elle étroitement associée à la question de la représentation du discours autre et de sa modalisation. Faire « entendre », « traduire » d'autres voix que la sienne, c'est aussi les réfléchir différemment, et se positionner à leur égard, tout en les accueillant en toute « bienveillance » (Bordas, 2011 :).

Les travaux de J. Authier-Revuz catégorisant les « représentations de discours autres », vont nous permettre de décrire précisément ces phénomènes. Le champ de la représentation de discours autre relève du phénomène de l'hétérogénéité montrée⁶. Dans ce cadre, trois grands axes doivent être dégagés selon que le discours autre est objet du discours ou est ce d'après quoi l'on parle ; selon que la représentation du discours se fait par paraphrase (mots en usage) ou par monstration de mots (mots en mention) ; et enfin selon que les formes de ce discours sont explicites (ainsi le sont-elles dans le DD, le DI, mais aussi dans la modalisation en discours second et la modalisation autonymique d'emprunt lorsqu'elle comporte une glose explicitante) ou non (ainsi ces italiques et ces guillemets qui relèvent de la modalisation autonymique).

Nous nous pencherons plus spécifiquement sur la modalisation de ce discours autre, qui est donc ce *d'après quoi l'on parle* dans *Mauprat*, et sur les non-coïncidences du dire, dans la mesure où le signalement fort et fortement modalisé de l'hétérogénéité constitutive du discours témoigne d'un idéal sandien de l'usage de la langue et de la parole, au service de la vérité, donnée comme absolue par l'auteur comme par ses personnages rousseauistes, celle de Dieu et du cœur mis à nu.⁷

1. La modalisation du discours autre

Il s'agit de la zone de la modalisation du discours autre – modalisation en discours second ou modalisation autonymique d'emprunt – où le discours autre est ce *d'après quoi l'on parle*.

1.1. Rappel : usage et mention, autonymie simple et complexe...

Le mot est en usage ou en emploi référentiel lorsqu'il désigne un référent. Il est en mention (ou autonyme) lorsqu'il renvoie à lui-même comme signe :

(7) « Déjà rentré ? me dit-elle sans se déranger. – *Déjà* est un mot bien dur, lui répondis-je. » (p. 230).

⁶ Elle s'oppose à l'hétérogénéité constitutive ou dialogisme constitutif, de la langue et du discours, laquelle n'est pas accessible au locuteur ni représentable.

⁷ Je remercie pour leurs remarques constructives et stimulantes mes relecteurs et relectrices.

En (7), la première occurrence de l'adverbe « déjà » est en usage ; il est employé de manière référentielle ; la seconde occurrence est en emploi autonymique, Bernard exhibe l'adverbe comme pur signe. Cette monstration est marquée par le terme métalinguistique « mot » et redoublée par l'italique.

(8) [...] Je me jetai à genoux et j'essayai de lui parler, mais cela me fut encore impossible ; je ne pus articuler que le mot *demain* à plusieurs reprises. (pp. 198-199)

En (8), l'adverbe « *demain* » est aussi autonome. La configuration est la même avec soulignement de l'autonymie par le terme métalinguistique *mot* et redoublement de ce signalement par l'italique. Ainsi Edmée ne comprenant pas ce que lui dit Mauprat emploie-t-elle à son tour le mot en autonymie pour interroger le sens du mot (« *Demain ?* quoi donc ! *demain ?* », dit-elle, p. 199, c'est-à-dire « Que voulez-vous dire avec *demain ?* » ou « Pourquoi dites-vous *demain ?* » voire « vous avez bien dit *demain ?* » comme reprise en écho confirmative), mais sans redoublement par l'italique.

On parle alors de *signe autonome* ou d'*autonymie simple*. D'une manière ou d'une autre le locuteur qui emploie un mot X en mention dit « je dis X ». « Le signe autonome est un autre signe, homonyme du premier (un "méta-homonyme") et qui signifie celui-ci dans son entier, signifié et signifiant » (Authier Revuz, 1995 : 26) ; il a pour propriété de bloquer la synonymie ; son signifiant est irréductible et opaque (*ibid.* : 27). Il peut ne pas être italiqué comme dans la reprise par Edmée de *demain* ci-dessus.

(9) J'aime *un peu* M. de La Marche, et je vous aime *beaucoup*. Il m'aime *passionnément* et vous ne m'aimez *pas du tout*. Voilà la vérité. – Je vous pardonne de tout mon cœur cette méchante interprétation à cause du mot *beaucoup*, lui répondis-je. (p. 236)

En (9), si, dans la réplique de Bernard, *beaucoup* est autonome, dans celle d'Edmée, *beaucoup* comme tous les autres termes italiqués est à la fois en usage et en mention. Edmée utilise ces mots de manière référentielle tout en les exhibant (par l'intonation pour elle, par l'italique pour le lecteur) comme signes. Il y a alors *autonymie complexe* (ou *connotation autonymique* ou *modalisation autonymique*).

1.2. ... et modalisation

L'énonciateur peut asserter un événement, tout en donnant son point de vue par rapport à la validité du contenu de cette assertion : il modalise alors son assertion. Dans *Mauprat*, monde de signes dont le sens échappe toujours, et où la « parole vraie » peine à se dire comme à être entendue, et même « tenue » (p. 211), où le vrai et le faux s'affrontent en permanence, où Edmée elle-même est d'aspect changeant, tantôt amazone, tantôt « belle fille », tantôt « jeune homme » (p. 197), où le narrateur Bernard, tout aussi changeant, s'efforce de changer sans se perdre, c'est la modalité véridictoire, par laquelle le discours s'énonce comme vrai (50 occurrences de « vrai » et « vraiment »), secret (90 occurrences, significativement, du mot), faux (16 occurrences) ou mensonger (6 occurrences), qui est récurrente.

Au chapitre XII, en particulier, qui relate le séjour de Mauprat à Paris, le champ lexical de l'apparence, dénoncée, est mis en exergue. Dans les exemples qui suivent, la modalisation porte sur l'énoncé premier et ne concerne pas encore le discours second :

(11) Il était nécessaire de vous rappeler ceci pour vous faire comprendre l'admiration que j'eus d'abord pour un monde **en apparence** si désintéressé, si courageux, si ardent à la poursuite de la vérité ; (p. 220)

(12) elles me **semblaient** ridicules dans leurs grâces étudiées (p. 221)

(13) elles étaient **comme** une sorte d'éditeur de la conversation (p. 224)

(14) [...] je ne pus me défendre d'une sorte de consternation en entendant dire que, **selon toute apparence**, le manoir héréditaire qui portait mon nom était pris et livré aux flammes ; (p. 113)

En (11), la valeur de vérité de l'assertion est modalisée par la locution adverbiale « en apparence », et en (14) par une locution approchante « selon toute apparence » ; en (12) c'est le verbe *sembler* qui le permet, tandis qu'en (13) c'est le morphème *comme*, très fréquent dans le récit, qui ici s'analyse comme adverbe (supprimable) et permet de modaliser la relation de classification permise par l'association, ici, du verbe copule et de son SN indéfini. Notons alors que le groupe déterminant indéfini « une sorte de », dit « enclosure » ou « hedge »⁸ par Lakoff (1972), souligne la difficulté à catégoriser les femmes ici considérées.

1.3. Modalisation en discours second

On parle de *modalisation en discours second* lorsque l'image du discours autre est construite par paraphrase (et non par monstration de mots), et que le discours autre (ou second) est la source du contenu. En ce cas, souvent, un verbe de parole (*dire, appeler,...*) ou un terme métadiscursif (*mot, expression, discours, parole,...*) survient qui spécifie cette modalisation du discours, mais parfois une préposition (ou locution prépositive) seule suffit à signaler l'origine du dire (*selon, d'après,...*). La modalisation en discours second s'opère le plus souvent au moyen de « baliseurs ou cadreurs » (Wilmet, 2003 : 576) de la vérité assertée, laquelle ne vaut donc que dans le cadre ainsi donné de son énonciation :

(15) Deux jours après mon installation à Bourges, Marcasse produisit un acte dressé à sa réquisition par deux notaires de La Châtre, par lequel, **d'après les dépositions de dix témoins**, on constatait qu'un frère mendiant avait rôdé, tous les jours antérieurs à celui de l'assassinat, dans la Varenne, paru sur divers points à des distances très rapprochées, et notamment couché à Notre-Dame-de-Poulligny la veille de l'événement. (p. 367)

En (15), l'énoncé est modalisé par le soulignement de son origine énonciative : la valeur de vérité du constat présenté à la cour est cadrée par le commentaire incident « d'après les dépositions de dix témoins », qui évoque un discours autre ou second, assumant la responsabilité de l'énoncé, et le corroborant solidement (« dix témoins »). Toutefois, au sein du tribunal, il demeure sujet à caution.

(16) Elle s'accusa généreusement de tous mes torts, et prétendit [...] qu'elle m'avait laissé partir pour l'Amérique, voulant mettre ma vertu à l'épreuve, et ne pensant pas que la campagne durerait plus d'un an, **comme on le disait alors**, (p. 413)

En (16), c'est le contenu de la parole, la durée de la campagne, plus que les mots eux-mêmes, qui fait l'objet d'une prédication en étant ainsi attribué là encore à la doxa de l'époque. Nous retrouvons le locuteur indéterminé, circonscrivant le dire autre selon une extension large du

⁸ Ces métaphores géographiques qui désignent la délimitation périphérique d'un champ, précisément par une haie ou une barrière – trouveraient en français une sorte d'équivalence dans la *périphrase* : par quoi l'on fait le tour de quelque chose sans désigner proprement.

« on », à savoir la communauté parlante, à une époque donnée « alors », mais cette fois au sein d'une comparative incidente.

Examinons à présent deux cas particuliers. Ainsi celui de l'incise en « dit-on » comme en (17) :

(17) [...] il existe, **dit-on**, une liaison d'amitié entre vous et ce paysan instruit qu'on appelle Patience. (p. 375)

Cette incise indique la source de la paraphrase de discours autre qu'est « il existe une liaison d'amitié... Patience ». Cependant, parce que « le locuteur indique que la source de la proposition est un être discursif non identifié » (Norén, 2006 : 333), que désigne le pronom d'opinion ou *on* doxique⁹, pour certains linguistes, ce n'est pas tant une modalisation en discours second qu'un discours rapporté doxal, ou « discours citant de type indéterminé » (Rosier, 1999 : 174).

(18) Dans cette hypothèse, **selon lui**, leurs crimes eussent été de moitié moins graves. J'ai partagé longtemps cette conviction ; elle était dans mon sang, si je puis m'exprimer ainsi. (p. 129)

En (18), la première assertion portée par la première phrase fait l'objet d'une modalisation au moyen d'un discours second canonique en commentaire incident (« selon lui ») : la responsabilité de l'énoncé n'est pas assumée par le narrateur mais assignée au chevalier qui s'exprime et dont le narrateur rend compte de l'opinion. Le narrateur donne ensuite son point de vue sur l'événement. Mais la deuxième proposition de la deuxième phrase fait l'objet, à son tour, d'une modalisation, au moyen cette fois d'une proposition incidente hypothétique quelque peu ironique « si je puis m'exprimer ainsi », qui a la particularité de ne pas convoquer de discours autre : c'est un discours de soi (« je ») sur soi (sur son propre discours, ici « elle était dans mon sang »). Dans un tel cas, pour Authier-Revuz (1995 : 158-159), il ne s'agit pas de dialogisme, ni interdiscursif (discours issus du « milieu » du locuteur) ni interlocutif (faisant intervenir un interlocuteur véritable à la P2), et donc pas de modalisation en discours second, qui implique un véritable discours extérieur, mais de « dialogisme réflexif de l'énonciateur avec ses propres mots » (*ibid* : 159) ou auto-dialogisme, c'est-à-dire qu'on a là le « dédoublement d'une parole qui se reçoit elle-même comme autre » (*ibid.*) et qui relève de la *modalité autonymique simple, assortie d'un commentaire incident autoréflexif*.

1.4. Modalisation autonymique d'emprunt

Dans le cas de la *modalisation autonymique d'emprunt* (au discours autre), qui combine mots autonomes et en usage, l'image du discours autre est construite non plus par paraphrase mais par monstration des mots de l'autre. Le discours autre est la source d'une formulation qui est exhibée, en général donc par l'entremise de l'italique (majoritaire dans *Mauprat*) ou des guillemets :

(19) Les gens du pays sont bons ; aucun *besacier* ne manque d'un gîte et d'un souper en faisant sa ronde ; (p. 271)

(20) Quand la chasse fut bien *nouée*, Edmée [...] céda aux signes réitérés que lui faisait son père [...], et elle suivit le *lancer* qui était déjà un peu en avant. (p. 337)

⁹ Pronom indéfini de large extension, suggérant un ensemble indéterminé d'animés indéterminés paraphrasable par *les gens*.

Sur le plan énonciatif, l'italique est apte à modaliser : c'est principalement un marqueur expressif, et paradoxal qui, comme le souligne Compagnon (1979 : 41) marque tantôt le propre, l'intime, ce qui m'appartient vraiment, tantôt marque le différent, ce qui m'est autre, ainsi signalé tel. Cette marque propre à l'écrit manifeste toujours la présence surenchérisseuse d'un énonciateur premier disant au moins « je dis X ». En (19) et (20), c'est Sand qui ainsi souligne les régionalismes¹⁰ pour son lecteur, et les maintient ainsi à distance, comme autres, sans pour autant les « traduire ». Ce faisant, elle peut aussi bien sinon les affirmer siens, du moins les faire prendre en charge jusque dans leur charge « expressive » par Bernard narrateur. Ils ont à tout le moins une vertu « dépayssante » pour le lecteur et, comme le signale Authier-Revuz (1995 : 315-316), à propos des régionalismes de Barbey d'Aurevilly dans *L'Enfermée*, ils contribuent aussi à nourrir l'atmosphère fantastique de ce récit qui emprunte aux codes du roman gothique¹¹.

(21) [...] il assurait [...] que je pourrais inventer un jour, non pas une théorie de la nature, mais un *excellent* système de classification. (p. 245)

C'est aussi le cas de (21), où le mot *excellent* souligné par l'italique semble sans doute constituer une bribe de discours autre, celui d'Arthur, que rapporte Bernard (mais alors, pourquoi alors seulement « excellent » et pas « système de classification » ?) mais surtout une marque expressive. Bernard semble rapporter ici l'accent d'insistance d'Arthur et le faire sien en le reprenant.

(22) Mauprat, Mauprat, on dit que vous êtes devenu *grand étudiant et grand bon sujet*. (p. 207)

L'occurrence (22), quant à elle, cumule plusieurs formes de discours rapporté. Nous avons un discours indirect signalé par un verbe introducteur en « dit » suivi de la conjonction *que*, tandis que l'italique signale un fragment citationnel, bribe de discours autre ici exhibée, analysable comme ilot textuel (il est insérée dans une amorce au DI, avec emprunt au même discours autre ; pas de transposition des déictiques et tiroirs verbaux puisqu'il n'y en a pas). Même si ces marques sont essentiellement écrites, on peut imaginer qu'au niveau du locuteur-énonciateur qu'est Bernard relatant son histoire, celui-ci y mette là encore un accent d'insistance oral. Remarquons que cette connotation autonymique correspond au discours doxal par quoi la rumeur est colportée : mention la donnant à entendre et usage la propageant.

Tous ces segments italiqués font à la fois mention et usage des mots qui les composent : les mots sont mentionnés pour leur signifiant, irréductible et non échangeable, dont la

¹⁰ Voir aussi ce que dit M. Hecquet à propos de l'italique signalétique de la langue du XVIII^e par laquelle parle Mauprat, et qui est soulignement de « mémoires de faire (de se vêtir, de se coiffer) ou de dire surannées » (Hecquet, 1990 : 12-13).

¹¹ Le « gothique » désigne un genre littéraire, anglais, qui se développe historiquement à la fin du XVIII^e siècle, sous la forme d'une sorte de roman de la terreur, convoquant châteaux hantés, souterrains, ruines, nature sauvage, bandit, religieux, femme persécutée, ange et démon... Il est l'ancêtre du roman fantastique. La période 1764-1820 correspond *grosso modo* à la place du roman gothique dans l'histoire littéraire. C'est dans le domaine anglo-saxon que le genre connaît ses heures de gloire (cf. Horace Walpole, Ann Radcliffe, ou Charles Robert Maturin). La littérature romantique reprend à son profit quelques aspects du roman gothique (cf. Walter Scott, mais aussi Alexandre Dumas ou Victor Hugo). Pour Sand, cf. Mallia, 2018.

responsabilité revient à un énonciateur non identifié – pour (22), c'est le « on » doxique à nouveau –, cependant qu'ils sont aussi employés référentiellement. Il s'agit là de *modalisations autonymiques d'emprunt (au discours autre)*. Ils fonctionnent alors comme des signes sémiotiquement complexes dont le signifiant est, par exemple en (23), [nue] et dont le signifié, équivalent à « le mot *noué* » est formé de l'association du signifiant [nue] soit le signe linguistique lui-même et le système de la langue, et du signifié « *noué* » (Authier Revuz, 1995 : 28). La modalisation consiste ainsi à interposer dans ce cas « sur le “trajet” de la nomination la considération de l'objet “signe” par lequel on réfère » (*ibid.* : 31).

(24) Blaireau resta immobile, et, s'il n'eût été *muet de naissance*, **comme le disait son maître**, il eût aboyé (p. 116)

En (24), le segment « muet de naissance » est en connotation autonymique, mais il a la particularité d'être assorti d'une comparative incidente, dont l'attribution en *comme*, « maintient la possibilité d'un emploi simultané en mention et en usage » (Laferrière, 2018 : 457). C'est donc une formule qui permet que le discours rapporté ne soit pas seulement donné comme « référentiel » (Perrin, 2004 : 64), mais aussi comme « modal » puisque « l'élément rapporté est simultanément activé dans le discours effectif du locuteur » (*id.*), pris en charge par celui-ci. Tandis qu'en (16), cette attribution en *comme* ne s'envisageait que comme référentielle, ici elle précise la source (à savoir « son maître ») d'un dire qui n'est pas totalement paraphrasé comme dans les cas usuels de la modalisation en discours second, mais bien partiellement montré.

2. Non-coïncidences du dire

Or, les modalisations autonymiques simples ou d'emprunt font souvent l'objet dans *Mauprat* de commentaires incidents au moyen d'un discours second ou d'un discours auto-réflexif. Par de tels commentaires, que ceux-ci soient présentés comme émanant de soi ou d'autrui, émis à propos des discours autres qui construisent le discours du locuteur, il est signalé qu'à certains endroits du discours, il y a « non-coïncidence du dire » (Authier-Revuz, 1988 : 25). Ce sont des lieux où le locuteur négocie avec l'hétérogénéité constitutive du discours, revient sur les traces de ses emprunts et de la conscience qu'il en a, et précise le degré de son adhésion, ou de sa non-adhésion, à la désignation du référent par ces mots. On peut distinguer alors avec J. Authier-Revuz quatre types de non-coïncidences signalées par le discours second ainsi mis en scène par le locuteur, ou par divers commentaires métalinguistiques.

2.1. Non-coïncidences du discours à lui-même

Dans de tels cas, le locuteur se contente de signaler la « prise de parole » autre, et son commentaire incident renvoie donc à l'origine du discours autre. Différents baliseurs sont utilisés, tels que *selon X, pour X, d'après X,...* Chez Sand, ce commentaire exploite fréquemment la comparative incidente *comme disait X*, qui non seulement modalise le discours autre, on l'a vu, mais donne celui-ci comme plus ou moins stéréotypé, à tout le moins « déjà-dit » (Authier Revuz, 1995 : 475), ainsi dans les occurrences suivantes :

(25) [...] vous mentez par la gorge ! **comme disent les nobles**. (p. 208)

(26) [...] mais chaque matin je retournais, **comme dit l'Écriture**, à *mon vomissement*. (p. 213)

(27) Le fauteuil sur lequel j'étais assis était celui où Jean *le Tors* (**comme il prenait plaisir, dans ces jours facétieux, à se nommer lui-même**) s'asseyait pour méditer ses scélératesses ou pour rendre ses odieux arrêts. (p. 287)

(28) « C'est la fleur **qu'on appelle** *Edmea sylvestris*. » (p. 352)

(29) Il était habitué de ces périlleuses *traversées*, **comme il les appelait** ; (p. 418)

(30) Ne croyez pas trop à la phrénologie ; car j'ai la bosse du meurtre très développée, et, **comme disait Edmée dans ses jours de gaieté mélancolique**, *on tue de naissance dans notre famille*. (p. 433)

Tandis qu'en (25), le propos s'inscrit dans un dialogue, et que le fragment citationnel formulaire, bref, ne fait l'objet d'aucun marquage typographique particulier, on note qu'en (26), (27), (28), (29), (30), le fragment citationnel de discours commenté est italiqué, ainsi clairement délimité et exhibé au lecteur. Dans tous les cas il y a connotation autonymique, c'est-à-dire à la fois usage et mention des expressions glosées. En (25), donc, l'énonciateur du discours autre est présenté comme collectif ; le verbe *dire* a pour sujet un SN défini « les nobles » et la forme mentionnée renvoie donc à une catégorisation sociale de sujets parlants, de laquelle s'extrait donc le locuteur. En (26), la référence est biblique. En (27), l'extension de l'appellation est minimale puisqu'elle ne vaut *a priori* que pour un seul individu, quand bien même, reprenant l'expression, Bernard la fait sienne, malgré qu'il en ait. En (28), le discours autre qu'est l'appellation simili-latine de la fleur (Bernard a surnommé ainsi une petite fleur d'Amérique, en songeant à Edmée) est doublement souligné et mis à distance : par l'italique, et par l'assignation de ce discours à une doxa scientifique (« qu'on appelle »), au moyen du pronom indéfini *on*. C'est Edmée, entre la vie et la mort, qui prononce ces paroles ; elle gomme l'origine réelle de la dénomination, et donc Bernard, qu'elle semble ne pas voir, et semble se voir elle-même comme à distance, « fantôme » (p. 353) d'elle-même à ce moment-là, inapte à s'énoncer comme « je » parlant ni à s'investir dans une relation proprement interlocutive. La modalisation du propos signale et renforce le détachement d'Edmée vis-à-vis de son interlocuteur, du réel comme de la vie. Cependant, jamais la conscience du langage ne semble la quitter. De fait, lorsque, comme c'est souvent le cas, Bernard est le locuteur-gloseur, celui-ci semble lui aussi constamment sur le qui-vive de la parole qui s'énonce, il semble constamment observateur de son dire et en constante vigilance quant à l'origine de son dire.

D'autres tours sont employés pour signaler ce type de non-coïncidence, qui affluent lors du séjour de Bernard à Paris, lieu de toutes les faussetés, des « abus de mots » et des « maximes creuses » (p. 220), ainsi mises en évidence et dénoncées. Ces tours appellatifs concernent tous l'usage des mots :

(31) [...] ce sentiment de la liberté nouvellement révélé **qu'on appelait** alors *le culte de la raison* (p. 220)

(32) Quand je lui confiai qu'une grande passion éloignait de moi toute faiblesse et rendait toute chute impossible, il cessa de combattre **ce qu'il appelait** mon fanatisme (c'était un mot très en vogue et qui s'appliquait à presque tout indifféremment), (p. 246)

(33) [...] et peu à peu le petit salon qu'elle avait choisi pour les vieux amis de son père devint trop étroit pour les beaux esprits de qualité et de profession et les grandes dames à

idées philosophiques, qui voulurent connaître la *jeune quakeresse* ou la *Rose du Berry* (**ce furent les noms qu'une femme à la mode lui donna**). (p. 221)

On note le degré variable de la stéréotypie ainsi soulignée de ces « déjà-dits ». En (31), le narrateur âgé prend de la distance par rapport à ce sentiment qu'il éprouvait au temps de sa jeunesse folle et impétueuse ; et le recours à la doxa sous la forme de la relative « qu'on appelait alors », où le pronom « on » signale la large extension de la validité de l'appellation à l'époque indiquée, lui permet de marquer l'évolution des modes, des comportements, aussi bien que de sa propre façon de voir et de nommer, dont ces formules sont exclusives. Notons que l'italique permet encore une fois de renforcer l'autonymie de l'expression.

Par le même tour, en (32), à savoir la relative périphrastique « ce qu'il appelait » (au sein de laquelle le SN commenté est attribut de l'objet), dont l'extension de l'appellation est restreinte à un seul individu (Arthur), l'autonymie de « (mon) fanatisme » est opérée sans que le mot « fanatisme » soit italiqué. Nous avons là un filot citationnel avec transposition du déictique (ton fanatisme < mon fanatisme). Cependant, la modalisation s'accompagne d'une autre marque de non-coïncidence interlocutive dans la parenthèse, qui indique un décrochement énonciatif et ouvre sur une glose du narrateur Bernard. Celle-ci lui permet de marquer quelque réticence, plus ou moins ironique, à employer le mot, qui n'est donc plus seulement le fait d'un individu, mais de toute une génération, retirant toute singularité à l'appellation et toute individualité à son énonciateur. L'italique dit donc à quel point Bernard ne ressent pas que le mot est sien.

En (33), c'est encore un « habillage du dire » (Authier Revuz, 1995 : 346), une couleur locale (parisienne) que ces expressions imagées, dans leur écart même, permettent de rendre et aussi bien de dénoncer, l'italique venant redoubler et circonscrire l'autonymie. Tandis que « *quakeresse* » est une forme d'emprunt francisé à la culture religieuse anglaise, avec le « Berry », c'est un autre imaginaire qui est convoqué, celui de la Province, les deux surnoms d'Edmée soulignent son étrangeté, son extranéité pour ses observateurs – son exotisme. Encore une fois, le narrateur marque sa distance par rapport à ces appellatifs qu'il ne saurait faire siens, mais dont il affirme la conscience vive de leur présence dans le tissu de sa parole.

2.2. Non-coïncidences interlocutives

Lorsque le locuteur fait ce même type de retour sur le dire, mais en situation d'interlocution, ce dont témoigne l'emploi de la P2 ou de la P5, et renvoie sa façon de dire à son interlocuteur, à qui la responsabilité de la parole est donc imputée, le commentaire incident du locuteur signale « que les interlocuteurs n'ont pas les mêmes mots, ne donnent pas le même sens aux mots » (Authier-Revuz, 1988 : 25). Ainsi :

(34) [...] si, pour être préféré à M. de La Marche, il fallait acquérir de l'esprit, **comme vous dites**, ne le feriez-vous pas ? (p. 168)

(35) – Si la résolution du frère Népomucène, **comme vous l'appelez**, monsieur le prier, est aussi bien arrêtée que **vous le dites** ; si le soin de son salut est le seul qu'il ait en ce monde, expliquez-moi comment la séduction des biens temporels pourra l'en détourner ? (p. 316)

(36) J'en suis éprise, **comme vous dites**. (p. 426)

Le locuteur, par ce procédé, signale donc qu'il n'assume pas cette parole, ou pas tout à fait : avec « comme vous dites » et « comme vous l'appelez ». Dans les trois cas, ces non-coïncidences interlocutives interviennent en contexte argumentatif, et la modalisation en

discours second s'y présente comme une manifestation de la concession (y compris dans son usage ironique). Remarquons ainsi en (35) qu'un autre pan du discours du prieur est repris partiellement et glosé par Mauprat, locuteur, sans être davantage assumé par celui-ci. En réalité, c'est tout le discours du prieur qui est rejeté par ces modalisations marquées. En (36), Edmée vient d'avouer à l'abbé qu'elle « aime » Bernard. Et elle précise le sens qu'elle donne ici à ce mot, après, en avoir un peu joué et s'être somme toute longtemps défendue d'être « éprise » de Bernard, mettant dans le fait d'« aimer » Bernard tout autre chose (cf. exemple (53), ci-dessous).

(37) Mais vous ne sortirez pas d'ici sans jurer que votre mariage avec le lieutenant général ou avec tout autre ne se fera pas avant que vous ayez été ma maîtresse. – Votre maîtresse ? dit-elle. Y pensez-vous ? **Ne pouvez-vous du moins**, pour adoucir l'insolence, **dire votre femme ?** – C'est ce que diraient tous mes oncles à ma place, parce qu'ils ne se soucieraient que de votre dot. Moi, je n'ai envie de rien autre que de votre beauté. (p. 108)

En (37), c'est Edmée qui n'accepte pas – elle parle « d'insolence », qui s'entend ici au sens étymologique du terme – le mot « maîtresse » proféré par Bernard, mot qu'elle emploie peut-être d'abord en connotation autonymique, puis en mention seule dans sa « reprise en écho dissensuelle » – c'est-à-dire lorsque la question-écho équivaut à une « modalisation désapprobatrice » (Barbérís, 2005 : 160) – et qu'elle propose de remplacer par « femme », également en mention et italiqué. Nous touchons ici à la figure de la paradiastole, qui, avec l'antanaclase, (cf. aussi exemple (53) ci-dessous), construit « des identifications qui ne vont pas de soi » (Gaudin-Bordes et Salvan, 2009). Tandis que l'antanaclase « oblige à penser deux référents distincts sous l'exacte répétition du mot », la paradiastole « dédouble un référent unique sur deux qualifications antagonistes » (*id.*). Ces figures de mention remarquables convoquent un « dialogisme de nomination »¹², qui met en scène « un conflit d'étiquettes » et révèle « l'identité dialogique du sujet nommant, dans la mesure où le locuteur se positionne par rapport à une nomination antérieure » (*id.*). Edmée refuse l'étiquette de « maîtresse ». Le décalage tient dans la connotation du mot *femme* pour Edmée, qui présuppose le mariage (religieux) et la virginité de l'épouse, tandis que *maîtresse* vient précisément bafouer cette loi du mariage, ce que la première réplique de Bernard affichait très clairement. Nous savons, et la préface de Sand y insiste, que c'est un enjeu majeur du roman que cet antagonisme qui touche à la représentation de la femme. Remarquons qu'ensuite Bernard joue avec les mots, puisqu'il revient sur le sens du mot *femme* selon ses oncles – on a alors affaire à la figure de l'antanaclase – et offre, ce faisant, une troisième qualification possible d'Edmée, mais tout aussi peu acceptable par l'intéressée (retour de la paradiastole).

Il existe aussi des gloses, avec ou sans marque de P2, qui se donnent comme explicitives, et toujours adressées à l'interlocuteur comme interprète (Authier-Revuz, 1995 : 199), du type *c'est-à-dire, ce qui signifie, au sens de...* Ce sont autant de formules traductives, qui témoignent des difficultés de la communication quand le sens du mot ou de l'expression est sujet à caution ; l'énonciateur entoure alors ses mots d'« indications, précautions, signalisations [...] pour ramener l'interprétation de l'autre – avec son imprévisibilité sa

¹² « Dans la mesure où nommer implique de prendre position à l'égard de l'objet et impose au locuteur de se positionner lui-même, celui-ci ne peut pas ne pas le faire simultanément à l'égard des autres locuteurs, lesquels nomment autrement ou pareillement l'objet. Toute nomination est ainsi l'expression d'un positionnement au sein d'une communauté parlante, dans son espace discursif. » (Siblot, dans Détrie, Siblot, Vérine, 2001 : 207).

possibilité de “s'égarer ailleurs” – dans le champ unique, déterminé, de mon vouloir dire » (*ibid.* : 200) :

(38) vous êtes observateur et narrateur, **c'est-à-dire**, excusez-moi, curieux et bavard. (p. 39)

(39) Jean devint naturellement mon gardien et mon instituteur, **c'est-à-dire** mon geôlier et mon bourreau. (p. 54)

En (38) et (39), le schéma est identique : le locuteur propose une auto-reformulation alternative des paires ; mais tandis que la première se veut humoristique et taquine, elle concerne le « petit jeune homme » au niveau de la narration première ; la seconde, si elle est ironique, porte un humour plus noir. Elle dit aussi, dans ce roman d'éducation, le chemin parcouru par Mauprat, désormais en mesure de revisiter son « éducation » première pour la remettre à sa juste place et la qualifier plus adéquatement. Sans doute, bien qu'ils ne soient pas italiqués, pourrait-on considérer que les mots *gardien* et *instituteur* sont les mots mêmes employés ironiquement¹³ par Jean de Mauprat lui-même, qui se donnait le surnom de Jean le Tors, auprès du jeune Bernard pour qualifier son système « éducatif » qui était donc plutôt un système tortionnaire. On touche à nouveau à la figure de la paradiastole et au jeu de mots (cf. 3.4).

(40) Patience courut lui chercher un grand *pichet* de vin du pays, de seconde année, **c'est-à-dire** du plus vieux et du meilleur possible ; il lui en fit avaler quelques gouttes dont la verdeur le ranima. (p. 269)

(41) J'ai pourtant ouï dire alors à plusieurs personnes qu'elle avait *beaucoup changé* ; **ce qui voulait dire**, selon elles, qu'elle avait beaucoup perdu. (p. 277)

En (40) et (41), là encore, nous percevons l'ironie narrative. En (40), ce n'est pas « pichet » italiqué en modalisation autonymique d'emprunt, qui fait l'objet de la glose reformulative, mais le SP apposé « de seconde année ». La mesure de l'ironie peut être saisie quand la traduction par les deux superlatifs relatifs « du plus vieux et du meilleur possible » qui laissent à penser à un vin de qualité malgré l'adjectif numéral « seconde » se voit contrée par le substantif « verdeur » : il corrobore l'hypothèse que le « vin de pays » est très jeune et donc très acide. En (41), la traduction de l'expression italiquée en modalisation autonymique d'emprunt se fait au moyen de la relative périphrastique (dont la locution relative « ce qui » est un relatif de liaison, équivalent à « et cela »). Le commentaire incident propose une modalisation de dire par « vouloir » qui souligne fortement la non-coïncidence du dire : il y a déviation du sens réel du mot par la volonté toute-puissante des « personnes » – et l'on approche ici à nouveau de la paradiastole, puisque sont proposées ici deux qualifications relativement antagonistes (« beaucoup changé » / « beaucoup perdu ») du même référent, Edmée. Notons aussi la mention de l'origine de l'expression par le baliseur « selon elles » qui borne la vérité assertée à cette seule source. Décidément Bernard de Mauprat n'adhère ni à la formulation ni à sa traduction. Cet univers où la parole court, toujours prête à médire et à tromper, sous couvert d'euphémismes et autres figures, n'est pas le sien.

(43) Quand je pleurerais du soir au matin, empêcherais-je que la destinée [...] ne m'ait égarée dans les bois et fait rencontrer un Mauprat, qui m'a conduite dans son antre, où je n'ai échappé à l'opprobre et peut-être à la mort qu'en liant à jamais ma vie à celle d'un enfant

¹³ Mauprat dit avoir « l'ironie héréditaire » quoique nullement « féroce » (p. 39).

sauvage qui n'avait aucun de mes principes, aucune de mes idées, aucune de mes sympathies, et qui peut-être (et qui sans doute, **devrais-je dire**) ne les aura jamais ? (p. 188)

(44) – Si vous nous eussiez suivis un peu sous les arbres, vous eussiez entendu, ce soir-là même, une querelle qui vous eût bien rassuré, et qui vous eût expliqué comment, d'antipathique (**je dirai**¹⁴ **presque** d'odieux) que vous m'étiez, vous me devîntes supportable d'abord, et peu à peu cher au plus haut degré. (p. 425)

L'euphémisme de politesse est une tendance d'Edmée, qui y recourt spontanément, pour éviter de regarder en face ses propres sentiments ou de blesser ceux de ses interlocuteurs – nous sommes encore dans le champ des non-coïncidences interlocutives. Elle semble cependant amenée, par souci de justesse, à se corriger rapidement. Nous avons une Edmée comme « en état d'énonciation » (Barthes [1974] 2002 : 509), toujours prête à ajuster son propos (à autrui). En (43), la reformulation de l'adverbe modalisateur de vérité « peut-être », en usage, par une locution adverbiale de la même catégorie, « sans doute », en mention, renforce le pessimisme momentané d'Edmée face à une forme de fatalité, dont l'enchâssement propositionnel qui précède rend bien compte. Néanmoins, la survenue initiale de « peut-être » traduit ce qui la caractérise : sa bonté profonde (« un ange de pureté », p. 95) et une forme d'intuition, quant aux capacités de « cœur » de Bernard, qui lui font avoir confiance dans autrui en général et garder confiance dans Mauprat, malgré tout, dont « l'âme » n'est alors encore « guère accessible à la générosité et à la compassion » (p. 103), mais qu'elle croit capable de changer pour le meilleur. En (44), « antipathique », en usage, semble un terme faible pour qualifier les sentiments d'Edmée à l'égard de celui qui a voulu attenter à son honneur. Le terme est reformulé non sans précaution cependant, puisque l'adjectif « odieux », en connotation autonymique, est modalisé à l'aide de l'adverbe de quantité « presque », qui a la particularité de signifier que la caractérisation n'atteint pas le degré où elle serait pleinement appropriée.

Pour tous ces exemples qui se jouent du sens des mots, on pourrait considérer qu'il s'agit de marquer la non-coïncidence des mots avec eux-mêmes (3.4), mais le propos est toujours destiné à lever l'ambiguïté de l'interlocuteur interprète.

2.3. Non-coïncidences entre les mots et les choses.

Par ailleurs, le locuteur peut exprimer ses doutes quant à son propre acte de nomination,

a) soit pour affirmer que le mot (lui) convient et nous pouvons noter qu'il a pour cela recours à des formes plus ou moins explicitement méta-énonciatives qui réfèrent à la personne, au temps et à l'acte même d'énonciation, du type *je dis* (cf. occ. (5) et (6) ci-dessus) ou *j'ai dit* (commutable avec un présent) :

(44) – Je vous parlais de la phrénologie, nous dit-il, non pas pour faire la critique d'un système qui a son bon côté en ce qu'il tend à compléter la série d'observations physiologiques qui a pour but la connaissance de l'homme. **Je me suis servi du mot phrénologie** parce que la seule fatalité à laquelle on croie de nos jours, c'est celle que nos instincts nous créent à nous-mêmes. (p. 433)

¹⁴ On attendrait plutôt un conditionnel. Coquille de l'éditeur, sans doute, puisque certaines éditions portent en effet « dirais ».

(45) Mon mal s'aigrit, mais il se passa encore des jours avant que je perdisse la force de le cacher. **Je dis** des jours, parce que, pour quiconque a aimé une femme et s'est trouvé seul avec elle, contenu par sa sévérité, les jours ont dû se compter comme des siècles. (p. 332)

En (44), Bernard, narrateur, revient sur le mot « phrénologie » pour le gloser et le justifier en indiquant le cadre de son acceptabilité. Le narrateur semble avoir du mal à l'assumer, d'où sa longue glose, mais précise que c'est somme toute le mot le plus adapté à la situation. En (45), il revient encore son propre acte de nomination (« je dis ») effectué par « des jours » pour en justifier l'emploi là encore. Dans les deux occurrences, la première occurrence de « phrénologie » et « des jours » est en usage, tandis que la seconde est en mention, ou autonymie simple. Nous avons là une « pseudo-anaphore déictique » par laquelle le lien qui unit les deux termes relève non de l'anaphore mais d'une relation de désignation d'un élément du monde extérieur, où l'un des éléments devient l'objet situationnel visé par l'autre, relation donc « méta-énonciative » (Authier Revuz, 1995 :105).

b) soit pour affirmer que le mot ne lui convient pas (tout à fait), et, dans *Mauprat*, on rencontre souvent à cet effet les subtils « enclosures » que sont les groupes déterminants indéfinis (tel ici « une sorte de »), dit « enclosure » ou « hedge »¹⁵ par Lakoff (1972) –, modalisateurs de « “flouification” » (Authier Revuz, 1995 : 670) au service du signalement de l'impropriété de la nomination :

(46) [...] j'éprouvais un malaise indicible, une fureur concentrée, **une sorte de** haine contre ces hommes qui n'ouvraient pas les yeux sur mon innocence et contre ce Dieu qui semblait m'abandonner. (p. 394)

(47) Mais, quand je fus sorti du fourré, c'est-à-dire environ deux minutes après, je trouvai Edmée (pardonnez-moi, j'ai l'habitude de l'appeler comme cela, je suis avec elle comme qui dirait **une sorte de** père nourricier), je trouvai Edmée à genoux par terre, blessée, ainsi qu'on vous l'a dit, et tenant encore la bride de son cheval, qui se cabrait. (p. 398)

En (46), nous pourrions même parler de nomination processuelle, tant les trois syntagmes nominaux semblent parasyntagmatiques et (tenter de) circonscrire une même réalité, qui demeure non dite, sinon « indicible », autrement que par approximation. En (47), le passage cumule différentes reformulations, la première sur le circonstant de temps, introduite par la locution adverbiale explicative « c'est-à-dire » (voir occ. (38), (39),... en 3.2). La parenthèse permet de poser un commentaire incident faisant retour sur le signifiant « Edmée » utilisé par Patience qui, à la page précédente, l'avait appelée « mademoiselle de Mauprat », plus adéquat en ces circonstances ; il justifie cet appellatif par la caractérisation de sa relation avec elle au moyen de deux tours approximatifs permettant de « flouifier » le SN « père nourricier » qui est donc présenté ainsi comme inadéquat. Le premier tour est l'« enclosure » *une sorte de* ; le second introduit un discours second au moyen de la formule *comme qui dirait*, variante modale de *comme dit X* (voir 3.1), qui permet d'envisager en connotation autonymique le SN « père nourricier », avec cette particularité que le pronom relatif *qui*, ici de sens indéfini, renvoie le SN à du discours autre émis par un autre parfaitement indéterminé.

(48) [...] l'éducation lui avait manqué [...] Quand je vous ai dit que l'instruction manqua à Patience, **je me suis mal exprimé**. (pp. 59 et 61)

¹⁵ Ces métaphores géographiques qui désignent la délimitation périphérique d'un champ, précisément par une haie ou une barrière – trouveraient en français une sorte d'équivalence dans la *périphrase* : par quoi l'on fait le tour de quelque chose sans désigner proprement.

En (48), Bernard revient sur son dire en reformulant sa première assertion en discours indirect au sein d'une subordonnée temporelle. Le commentaire autoréflexif en est la proposition régissante ; il invalide la formulation antérieure.

(49) En même temps, la propriété totale, fonds et produit, m'allait être assurée par testament du chevalier, le tout à *une seule condition* : c'est que je consentirais à recevoir une éducation *sortable à ma qualité*. Je ne saurai dire **quel mécontentement souleva en moi le mot de condition**. (p. 142)

(50) J'entrai donc chez Edmée ; j'y trouvai l'abbé et le médecin. J'écoutai en silence ce que disait celui-ci. J'appris que les blessures n'étaient pas mortelles par elles-mêmes, qu'elles ne seraient même pas très graves, si une violente irritation du cerveau ne compliquait le mal et ne faisait craindre le tétanos. **Ce mot affreux** tomba sur moi comme un arrêt de mort. (p. 360)

Ces deux derniers cas sont des cas-limites. Le locuteur reprend en mention pour le commenter un mot qui est prononcé par autrui, cependant qu'il ne renvoie pas explicitement ce mot à la responsabilité de son interlocuteur comme dans le cas des non-coïncidences interlocutives (3.2) puisque la P2 n'est pas convoquée. Dans ces deux occurrences, la glose s'opère par réemploi du mot disconvenant en autonymie simple. En (49), nous avons déjà commenté – en (10) – la première occurrence du mot « condition ». Bernard revient sur ce contenu de la parole du chevalier pour le réfuter. En effet, un Mauprat (non éduqué et sauvage) n'est prêt à aucune concession ; *a fortiori* un Mauprat ayant déjà fait l'objet d'une promesse conditionnelle par celle sur qui il a jeté sa flamme, promesse en outre, comme on l'a vu, mal comprise, dans ses subtilités, par l'intéressé. En (50), le mot « tétanos » non italiqué est prononcé par le médecin qu'écoute Bernard ; et l'épithète dysphorique et intensive qui est adjointe à « mot » dit assez, comme le reste de la phrase, qu'il ne convient pas au narrateur. Si aucun de ces deux mots ne convient à Bernard, c'est que les réalités qu'ils recouvrent ne lui conviennent pas davantage. Aucun mot plus juste ne pourrait donc davantage convenir. Nous avons là des cas-limites de non-coïncidence entre mot et chose. C'est précisément parce que le mot coïncide parfaitement à une réalité déplaisante que le narrateur n'en veut pas ; il aurait préféré une autre réalité.

c) soit, et c'est plus rarement le cas dans notre texte, pour mettre en scène son hésitation dans la recherche du mot juste avec des expressions modalisatrices ou interrogatives, telles que *pourrait-on dire, ce qu'il convient d'appeler X, comment dire ? X ou plutôt Y, ...* :

(51) Allons, Bernard, donne le bras à ta cousine, ou, **pour mieux dire**, à ta sœur. Apprends la courtoisie des manières, puisque, avec elle, c'est l'expression de ton cœur. (p. 144)

En (51), le père d'Edmée, par cette hésitation, ici voulue et courtoise, qui relève de la nomination processuelle, rend explicite le changement de condition qu'il offre généreusement à Bernard en le considérant comme son fils, et le changement implicite de comportement qu'il attend en retour : des manières courtoises de la part du « sauvage ». Dans les deux cas, « cousine » et « sœur » sont en connotation autonymique : en usage mais aussi en mention, du fait du commentaire incident autoréflexif.

2.4. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes

Ici est concerné le jeu du locuteur avec ses mots, qu'il s'agisse de leur signifiant ou de leur signifié, avec des tours du type *au sens de....* Dans *Mauprat*, ce cas de figure est plus rare,

bien que nous trouvions plusieurs jeux sur le sens des mots dans le texte (cf. ex. (38) à (44) en 3.2.), mais qui tous, on l'a vu, mobilisent un dialogisme interdiscursif ou interlocutif large.

Ici encore, en (52), l'interlocuteur semble pris en compte :

(52) – Mes deux oreilles ! dit Patience en riant avec amertume. Et, faisant allusion au surnom de ma famille, il ajouta : – **Vous voulez dire** mes deux jarrets ? (p. 81)

Cependant, Patience ne cherche nullement ici la consensualité et le jeune Bernard ne cherchait nullement à dire autre chose que ce qu'il disait ; son discours était univoque. Ironie de Patience, donc, par l'emploi en connotation autonymique de « mes deux jarrets » : il se moque du jeune Bernard, dont il n'a pas peur, quand celui-ci le menace de lui couper les deux oreilles. Or le surnom de la famille est « Mauprat Coupe-Jarret ». Aussi propose-t-il une reformulation toute personnelle plus adaptée du châtiment promis par le jeune homme. La joute est d'abord verbale et spirituelle ; elle évince le combat physique recherché par Bernard.

(53) – **Si par** aimer, répondit-elle d'un ton sérieux, **vous entendez** avoir confiance et amitié, j'aime M. de La Marche ; ou bien, **si vous entendez** avoir compassion et sollicitude, j'aime Bernard. (p. 195)

L'occurrence (53) témoigne encore du besoin prégnant chez Edmée de déplier les différents sens des mots, sans doute pour se faire comprendre de ses interlocuteurs, mais aussi pour sonder d'abord ses propres sentiments. Ici elle s'adresse à l'abbé. Il s'agit cette fois d'une autre figure de mention, l'antanaclase. Edmée joue des différents sens du mot *aimer*, employé en mention, partiellement dépliés et rattachés, lors de sa reprise en usage, à deux « objets » distincts : M. de la Marche et Bernard. On note qu'elle omet ou occulte ce qui, dans *aimer*, pourrait relever de l'attirance physique et de la passion, *eros*, pour ne faire prévaloir que *philia* et *agapé*.

Conclusion

Accordant une place au discours autre dans son discours, le locuteur se positionne comme « maître » de son discours :

Face au « ça parle » de l'hétérogénéité constitutive répond, à travers les « comme dit l'autre » et les « si je puis dire » de l'hétérogénéité montrée, un « je sais ce que je dis », c'est-à-dire, je sais qui parle, moi ou un autre, et je sais comment je parle, comment j'utilise les mots. (Authier-Revuz, 1984 : 106)

Ce programme de « maîtrise » est celui des personnages centraux de *Mauprat*, mais il est aussi celui du « petit jeune homme », narrateur premier. Il est surtout celui de George Sand, qui se dit « toujours assaillie de scrupules sur le fond et sur la forme »¹⁶. Il est celui de son engagement, dans et par la voie de l'écriture, à faire œuvre de « beauté morale » (p. 33), à faire une « histoire [...] belle et vraie »¹⁷ :

¹⁶ Lettre de G. Sand, à René Vallet de Villeneuve, 8 février 1848, dans G. Sand, *Correspondance*, G. Lubin (éd.), Paris, Garnier, 1964-1991, vol. VIII, p. 275.

¹⁷ G. Sand, « Metella » dans *La Marquise, Lavinia, Metella, Mattea* [1836], Paris, Actes Sud, coll. « Babel », 2002, p. 141.

« Ne rien mettre de son cœur dans ce qu'on écrit ? » Je ne comprends pas du tout, oh ! mais pas du tout. Moi, il me semble au contraire qu'on ne peut pas y mettre autre chose. Est-ce qu'on peut séparer son esprit de son cœur ?¹⁸

Il s'agit de faire émerger et entendre, d'autorité, sa voix propre, voix de la vérité du cœur, dans le maillage serré et dense des discours et œuvres mêlés et confus du monde, qu'elle fait entendre aussi bien, pour mieux s'en distinguer, et s'y imposer.

Finalement, la question du discours autre dans *Mauprat* rejoint celle l'esthétique sandienne de l'intertexte. *Mauprat* est fortement dialogique : l'attention au discours autre, et à ce qui est autre dans le discours propre, les marques de cette attention et les modalisations y sont prégnantes, venant constamment souligner le dialogisme constitutif de la langue et cette difficile adéquation du mot à la chose qu'il veut saisir¹⁹. C'est pleinement en ce sens un « roman philologique » et pleinement dès lors inscrit dans son époque :

Dans le roman philologique, le dialogue [...] ne se borne pas à faire avancer l'action ou à manifester la psychologie des interlocuteurs. Il parle de la parole. Il parle de ce que parler veut dire. (Dufour, 2004 : 304)

Mais l'œuvre est aussi polyphonique, tant les références, les réminiscences intertextuelles y sont nombreuses et, comme le révèle l'examen du manuscrit, la « farcissure »²⁰ est une signature de sa poétique. C'est un patchwork de discours autre, aux coutures bien visibles. Et nous pourrions ainsi pleinement transposer cette proposition de Wright (2006) au retravail du discours autre que nous donne à lire *Mauprat* :

Sand arrive à trouver sa propre voix auctoriale en obéissant à une compulsion de revisiter et de réécrire les textes qui ont le plus dominé son imagination. Cette stratégie opère dans un espace intertextuel qui fait que le texte n'est jamais clos mais crée continuellement des possibilités de révision et de subversion. Enfiler le vêtement du maître, c'est un travesti qui donne, même à la femme-auteur, la possibilité de s'approprier le pouvoir transformateur de l'écriture.

Cécile Narjoux, Sorbonne Université, Faculté des Lettres

UR STIH (Sens Texte Informatique Histoire)

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) » *Langages*, 19^e année, n° 73, « Les Plans d'Énonciation », pp. 98-111. En ligne : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1167.

AUTHIER-REVUZ J. (1988), « Non coïncidences énonciatives dans la production du sens », *Linx*, n°19, pp. 25-28.

AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse.

¹⁸ G. Sand, Lettre de décembre 1866 à G. Flaubert, dans *Correspondance entre G. Sand et G. Flaubert*, H. Amic (éd.), Paris, Calmann-Levy, 1902, p. 50. En ligne : <https://ia600906.us.archive.org/11/items/correspondanceen00sand/correspondanceen00sand.pdf>.

¹⁹ Voir à ce sujet, Dufour, 2004.

²⁰ Voir Préface de Jean-Pierre Lacassagne à l'édition de référence, p. 9.

AUTHIER-REVUZ J. (1996), « Hétérogénéités en discours : remarques sur la catégorie de l'«îlot textuel» », *Cahiers du français contemporain*, n° 3, pp. 91-115.

BARBÉRIS J.-M. (2005), « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », dans J. Bres et al. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, pp. 157-172.

BAREL-MOISAN C. (2006), « Pour une poétique de l'adresse au lecteur dans les préfaces et les fictions sandiennes », dans B. Diaz et I. Hoog Naginski (dir.), *George Sand : Pratiques et imaginaires de l'écriture*, Caen, P.U. de Caen. En ligne : <http://books.openedition.org/puc/9848>.

BARTHES, R. (2002 [1974]), « Au séminaire », *Œuvres complètes*, É. Marty (éd.), Paris, Le Seuil, t. IV.

BORDAS É. (2004), « La contre-polyphonie sandienne de *Consuelo* » dans C. Planté et M. Hequet (dir.), *Lectures de Consuelo – La Comtesse de Rudolstadt de George Sand*, Lyon, P.U. de Lyon, 2004. En ligne : <<http://books.openedition.org/pul/6678>>.

BORDAS É. (2011), « Rhétorique de la défense chez G. Sand critique », dans O. Bara et C. Planté (dir.), *George Sand critique : une autorité paradoxale*, Saint-Etienne, P. U. de Saint-Étienne, pp. 39-51.

COMPAGNON A. (1979), *La Seconde main*, Paris, Seuil.

DETREIE C. SIBLOT P. & VERINE B. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.

DUFOUR P. (2004), *La Pensée romanesque du langage*, Paris, Seuil, 2004.

GAUDIN-BORDES L. & SALVAN G. (2009), « Figures du discours et frontières notionnelles », *Cahiers de praxématique*, n° 53, Montpellier, Pulm, pp.121-142. En ligne : <http://journals.openedition.org/praxematique/1093>.

HECQUET, M. (1990), *Lecture de Mauprat de George Sand*, Villeneuve d'Ascq, P.U. Lille.

KOMUR G. (2004), « L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique » dans J. M. Lopez Munoz, S. Marnette et L. Rosier (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états : questions de frontières*, Paris, L'Harmattan, pp. 54-64.

LAKOFF G. (1973), « Hedges: A study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts », *Journal of Philosophical Logic*, vol. 2, n° 4, octobre 1973, pp. 458-508.

NOREN C. (2006), « Argument d'autorité, polyphonie et discours rapporté », dans L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Celled/Université Paul-Verlaine-Metz, 2006, pp. 323-348.

PERRIN L. (2004), « Le discours rapporté modal », dans M. Lopez, S. Marnette & L. Rosier (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, pp. 64-74.

RABATEL A. (2008), « Introduction : figures et points de vue en confrontation », dans A. Rabatel (dir.), « Figures et points de vue », *Langue française*, n° 160, pp. 3-19.

MALLIA M. (2018), *Présence du roman gothique anglais dans les premiers romans de George Sand*, Paris, Garnier.

REY-DEBOVE J. (1997), *Le Métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, A. Colin, 1997.

ROSIER L. (1999), *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, « Champs linguistiques ».

ROSIER L. (2008), *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

VIERNE S. (1996) « George Sand et le dialogue : d'une forme à une philosophie », dans Jeanne Goldin (dir.), *George Sand et l'écriture du roman*, Montréal, U. de Montréal, 1996.

WILMET M. (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.

WRIGHT J. (2006), « "S'habiller du vêtement du maître" : George Sand et le travesti intertextuel » dans B. Diaz (dir.), *George Sand : Pratiques et imaginaires de l'écriture*, Caen, P.U. Caen. En ligne : <http://books.openedition.org/puc/9799>.